



après un achat chez un commerçant "frais de facturation : 3,90€

Par **PRAEL CLAUDE**, le **09/07/2011** à **17:20**

Bonjour à toutes et à tous. Voici ma question : est-ce-qu'un commerçant à le droit de vous ajouter sur votre facture des "frais de facturation = 3,90€ hors taxes, prix d'un pressostat H.T = 87,23
frais de facturation H.T = 3,90

TOTAL HORS TAXES.....= 91,13

TVA 19.60%.....= 17,86

TOTAL T.T.C. 108,99

Trouvez-vous cela normal, j'ai essayé de demander des explications au vendeur, pas d'explication, c'est comme ça.

Je vous remercie de votre réponse et à qui m'adresser.

Par **Domil**, le **10/07/2011** à **03:00**

Vous avez acheté en tant que professionnel ?

Par **PRAEL CLAUDE**, le **10/07/2011** à **08:43**

Bonjour,

Je vous remercie à l'avance de votre réponse, j'ai acheté cette pièce en tant que particulier.
Salutations